

EDITORIAL N°56

Pour cet édito d'automne, j'ai souhaité faire un clin d'œil à l'Institut d'Audit Social qui fête cette année ses 30 ans et rappeler l'intérêt que revêt aujourd'hui l'audit social voire sociétal.

L'intérêt de l'Audit Social

Audit Social : mais de quoi parlons nous ?

L'IAS (Institut de l'Audit Social) propose une définition de l'audit social : « *forme d'observation qui tend à vérifier qu'une organisation a effectivement réalisé ce qu'elle dit avoir fait, qu'elle utilise au mieux ses moyens, qu'elle conserve son autonomie et son patrimoine, qu'elle est capable de réaliser ce qu'elle dit vouloir faire, qu'elle respecte les règles de l'art et sait évaluer les risques qu'elle court* ».

L'intérêt de l'Audit Social est aujourd'hui de pouvoir être en capacité de rendre des comptes à l'ensemble de ses parties prenantes dans un contexte de normalisation croissant. En effet, comme le précise d'IAS, le travail de l'Auditeur du social est de plus en plus important compte tenu de besoin de « rendre compte ». Pour cela, le respect d'une méthodologie rigoureuse est nécessaire. « *Dans tous les cas, l'auditeur social s'appuie sur des méthodes et des techniques éprouvées et sur des indicateurs fiables et précis de la gestion du personnel. Il travaille à partir de référentiels normatifs et/ou de référentiels de bonnes pratiques. Il identifie les écarts et les dysfonctionnements par rapport au référentiel, analyse les causes de ces écarts ainsi que les risques sociaux et financiers qu'ils entraînent.*

Dans ces conclusions, il part de ses vérifications, il met en évidence les faits et les situations à suivre particulièrement, il retient les facteurs qui en sont à l'origine et facilite ainsi la recherche de solutions propres à améliorer l'efficacité de l'entreprise par l'optimisation de l'emploi des hommes et la qualité de conduite des équipes.

Il apporte ainsi au commanditaire de l'audit des éléments d'appréciation de la situation, basés sur des faits et des données vérifiés mais intégrant également une compréhension prenant en compte la culture de l'organisation et le jeu des relations entre les parties prenantes internes et/ou externes concernées. Il lui permet ainsi de prendre de meilleures décisions dans le pilotage de son organisation et de ses projets.

La mission de l'auditeur social, notamment l'auditeur externe, s'arrête avec la présentation de ses conclusions et de ses préconisations, éventuellement du suivi de l'application des préconisations retenues par le commanditaire. En cela, il se distingue nettement du consultant, dont le rôle est généralement d'accompagner la réalisation d'un projet » (IAS).

L'évolution du métier

C'est également un métier qui évolue. Pour évoquer l'évolution possible du métier d'auditeur social, je reprends les propos que j'ai développés dans l'Encyclopédie de l'Audit du Social, dirigée par le Professeur Jean-Marie Peretti. « L'évolution du métier d'auditeur du social reposerait-il uniquement sur une extension de son champ d'application ? Tous les audits sociaux deviendront-ils des démarches normalisées et ce de façon internationale par les normes ? Quelle typologie possible du métier demain ? Deux grandes pistes semblent possibles. L'auditeur du social pourrait être de plus en plus un « auditeur de la normalisation du social », autrement dit, avec le développement des normes, l'auditeur aurait de plus en plus à certifier les organisations quant à leur respect de normes internationales. Cet auditeur expert, généraliste ou spécialiste de certaines normes aurait à veiller au respect de ces normes, standards internationaux et à les valoriser. Un rôle d'auditeur communicateur serait alors à développer pour faire comprendre en quoi ces normes ou standards peuvent contribuer à la performance globale des organisations lorsqu'elles sont bien appréhendées.

L'auditeur du social pourrait être de plus en plus un « auditeur de cohésion sociale, voire sociétale ». Dans ce cas, l'auditeur social aurait à contrôler la nature et l'intensité des relations sociales qui peuvent exister entre les membres d'une organisation, tant en interne qu'en externe. S'appuyant sur des normes ou des référentiels internes, cet auditeur aurait à se centrer sur l'audit du climat social, des relations humaines internes et externes afin d'en garantir une certaine qualité. La recherche de recentrage de la fonction RH sur le H dans les derniers baromètres de la fonction RH montrent bien que la demande tant des équipes RH que des collaborateurs est liée à la qualité des relations humaines, garante d'une bonne ambiance et d'une performance accrue. Cette orientation vers un management bienveillant mérite d'être audité, ce serait la mission de notre « auditeur de la cohésion sociale, voire sociétale » ! (Scouarnec, 2012).

Bon anniversaire à l'Institut d'Audit Social et merci à quelques maîtres qui ont largement participé au développement de la recherche et des interventions en matière d'Audit Social en France et à l'étranger : Raymond Vatier, Jacques Igalens, Michel Joras, Alain Meignant, Zahir Yanat, entre autres, et bien sûr, le Président actuel de l'IAS, Jean-Marie Peretti.

PS : Pour plus d'information sur l'IAS : <http://www.auditsocial.net>

Aline Scouarnec
Directeur de Publication
Rédacteur en Chef